

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 31 (1893)

Artikel: Comment on reconnaît son monde

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une voix dit tout haut : « Splendides les vers ; carime comme cabri et rôti soisse ! »

Notre première et dernière soirée de récitation littéraire ne nous a rien rapporté, mais c'est égal. — La roue tourne, cependant elle tourne lentement et je crois que je n'en suis pas encore à user des jupons et des camisoles. Ma chère petite femme m'a promis qu'à l'avenir les jambes de mes pantalons seraient toujours ensemble au lieu de se trouver une ici, une là !

La littérature n'y perdra rien, ni moi non plus !

Telles sont les réflexions que faisait dernièrement l'un de mes voisins.

Mme DESBOIS.

Le petit homme. — Il est vexant pour un petit homme de se voir englouti dans un groupe d'individus, de se trouver à fond de cale de l'humanité, d'avoir l'air de l'enfant de tout le monde, et d'observer, en enrageant, que chacun est tenté de lui donner plutôt la main que le bras. Pour lui les affiches du théâtre ne sont jamais mises assez bas au coin des rues ; il faut qu'il les lise sur la pointe des pieds et qu'il ait l'air de grimper contre les murs. S'il est membre d'une assemblée délibérante, le président le croit assis quand il se lève et le cherche avec anxiété quand il demande la parole.

La foule se porte-t-elle à quelque spectacle en plein vent, le petit homme roule dans les vagues ondoyantes de la multitude, sans rien voir que le ciel, la terre et le dos de ses voisins. C'est alors pour lui qu'ont été faites les bornes de la voie publique, le haut du pavé, les bancs des promenades, en un mot tout ce qui peut suppléer à ce qui lui manque en élévation physique.

Le petit homme cherche aussi par sa mise à voiler aux regards le tort que lui a fait la nature ; le fond de son chapeau n'est jamais assez élevé ; ses talons ne sont jamais assez hauts, et souvent un jeu de cartes secourable, glissé entre le cuir de la semelle et le dessous de ses pieds, l'exhausse d'un ou deux centimètres. Il foule ainsi, pour s'élever, les rois, les reines et les valets.

Le petit homme veut-il se promener dans la campagne, voilà qu'il s'enferme dans un chemin creux, disparaît derrière une haie, s'éclipse dans un champ de blé, et devrait presque avoir des grelots en collier, pour aviser de l'endroit précis où il se trouve.

Avec le malheureux système adopté de construire des murailles autour de chaque propriété rurale, le petit n'a maintenant que très peu de jouissances pour les yeux ; il n'a plus guère que la montagne d'où il puisse voir où en est la maturité des champs.

Est-il à l'église, sa position est flatteuse tant que pérore le ministre ; il promène autour de lui des regards radieux ; il voit, il est vu, il se rengorge avec satisfaction. Mais, hélas ! sa joie est aussi courte que son corps : voilà que la prière fait lever tous ensemble les chrétiens réunis. Que devient alors la malheureux petit fidèle ? Il est submergé derrière un dossier de banc, et il n'y a plus que l'œil de la Providence qui puisse encore l'apercevoir. L'on se rassied enfin, et comme pour se dédommager de sa longue disparition, il reste debout le dernier et grandit momentanément de tout l'abaissement de ceux qui l'entourent.

S'il va voir arriver les bateaux à vapeur, en vain il fait des signaux d'intelligence aux personnes qu'il y connaît, il échappe aux regards. Frappe-t-il à la porte d'une maison, on se met à la fenêtre, et comme souvent le moindre objet le dérobe, on l'accable de la lamentable question : « Y a-t-il quelqu'un ? »

C'est vraiment du guignon !

PETIT-SENN.

A propos d'un bouquet de mariée :
Le dahlia. — Un curieux procès a eu lieu dernièrement dans une petite ville d'Allemagne. Un jeune homme devait se marier et il avait commandé un bouquet de 10 francs pour sa fiancée. Comme c'était en automne et qu'il y avait peu de roses, le jardinier les remplaça par des dahlias. Lorsque le futur parut avec son bouquet, la fiancée se mit à pleurer et, pressée d'avouer la cause de ses larmes, elle se plaignit qu'il y eût des dahlias dans le bouquet. C'était, disait-elle, et tout le monde le savait, la plus grande injure qu'on pût faire à une jeune mariée.

Le fiancé, tout penaud, renvoya le bouquet au jardinier. Celui-ci voulut être payé, et comme on lui refusait tout paiement, il fit citer le jeune homme devant le tribunal. Là, il fut constaté par des experts que le dahlia n'était pas une fleur convenable pour un bouquet de fiancée. Le jardinier recourut en appel, mais il fut débouté et condamné aux frais qui s'élèvent à environ 400 francs.

Le dahlia est pourtant l'emblème de la reconnaissance. — Dans son *Langage des fleurs*, Mlle Emma Faucon raconte que le dahlia, dont les riches et nombreuses variétés se comptent aujourd'hui par centaines, n'était en 1802, lorsqu'il nous fut apporté du Mexique, qu'une fleur simple à disque jaune et à rayons rouge écarlate sombre.

Des sommes folles ont été dépensées par les collectionneurs de dahlias ; des amitiés étroites ont été contractées par l'échange, entre amateurs, de quelques espèces rares ; des inimitiés terribles

ont été le résultat de la concurrence jalouse des perfectionneurs de cette plante.

Il est des amateurs qui, pour le dahlia, comme d'autres pour les tulipes, oubliaient tout et délaissaient les intérêts les plus sérieux. Un malade, à l'article de la mort, dut même à cette fleur une guérison inespérée, et voici comment.

Abandonné par tous les médecins, le moribond gisait sur son lit : ses parents n'avaient plus d'espérance, mais, pour l'acquit de leur conscience, ils avaient fait un dernier appel à la science, représentée par trois illustres docteurs. Ceux-ci étaient au chevet du malade, interrogeant le pouls, la langue, la respiration, hochant la tête et échangeant de temps en temps quelques mots latins.

Le patient, l'œil atone, râlait presque :

Que voulez-vous qu'il fit contre trois ?

Qu'il mourût ?... Eh bien ! non, il n'en mourut pas. Le plus savant, le plus expérimenté, imposait son autorité pour qu'on fit une saignée à blanc, « ressource suprême, » disait-il. Ses deux collègues, d'un avis complètement opposé, luttaien, mais n'osaient entrer en contradiction complète avec une des lumières de la médecine.

On allait donc signer d'un commun accord la consultation et laisser à la lanquette le soin d'achever le pauvre homme, quand le célèbre médecin, partisan de la saignée, et qui s'était approché de la fenêtre, pousse une exclamation de joie, ouvre la porte, descend l'escalier et se précipite dans le jardin, où resplendissait une magnifique et rare collection de dahlias. Là, absorbé dans sa contemplation, et passant d'une variété à l'autre, il oublie tout, consultation, malade, saignée et collègues. On l'appelle, il n'entend pas, on le fait chercher, il envoie le messager se promener et reste absorbé dans son admiration.

— Si nous donnions du Bordeaux et des côtelettes à ce brave homme, dit l'un des deux docteurs restés près du malade ?

— Approuvé, répond l'autre, ce sera une bonne leçon de politesse pour notre collègue aux dahlias.

Ainsi fut fait, et le malade fut guéri.

Comment on reconnaît son monde.

La chronique parisienne de la *Bibliothèque universelle* (livraison de juin) contient des détails excessivement curieux sur le service anthropométrique du docteur Bertillon, à Paris. Nous nous permettons d'en reproduire quelques passages, qui intéresseront, sans doute, vivement nos lecteurs :

...Nous sommes à la Préfecture de police, et ces bâtiments contiennent le Dépôt, où les individus amenés par le panier à salade attendent le triage à la suite duquel les uns seront relâchés, les autres réservés aux tribu-

naux. Nous grimpons un long escalier en colimaçon. Une petite porte s'ouvre. Nous sommes chez le docteur Alphonse Bertillon, inventeur et directeur du service anthropométrique.

La pièce est en grande partie garnie de casiers noirs, remplis de boîtes mobiles. Celles-ci sont pleines de petits carrés de carton, portant chacun le signalement anthropométrique d'un individu, c'est-à-dire sa taille, la mesure de sa tête, de son pied, de son oreille, etc.; la couleur de ses yeux, les signes particuliers, tels que grains de beauté ou cicatrices, relevés sur sa personne; plus, sa photographie de face et de profil. Il y a déjà 120,000 de ces signalements au Dépôt, mais telle est la perfection de la méthode Bertillon que le plus inexpérimenté peut retrouver sans hésitation la fiche de l'individu inconnu et affublé d'un faux nom, que les agents lui mettent devant les yeux.

Le principe est d'une simplicité admirable. Prenons, par exemple, la classe des hommes adultes, soit 90,000 signalements environ. Ceux-ci sont d'abord répartis *d'après la longueur de la tête*, en trois embranchements primordiaux : *petites longueurs de tête*; *moyennes longueurs* et *grandes longueurs*; soit 30,000 fiches par embranchement. Chacune de ces trois grandes masses de signalements est ensuite partagée elle-même en trois groupes basés sur la *largeur de la tête*: soit 10,000 fiches par groupes. On subdivise de nouveau les groupes de 10,000 au moyen de la longueur du doigt médians. On continue à subdiviser d'après la longueur du pied, la longueur de la coudée, etc. Vient enfin la couleur des yeux; on n'a plus à hésiter qu'entre une douzaine de fiches, et il reste encore la mesure de l'oreille, les signes particuliers et la photographie. C'est plus qu'il n'en faut pour identifier son homme.

On fait entrer, par exemple, un individu arrêté hier en flagrant délit de cambriolage. Il avoue, — il ne peut faire autrement, — mais il assure n'avoir jamais été condamné et avoir agi dans un moment de folie! Les agents de police, qui sont de grands physiognomistes, ont une autre opinion. Ils sont persuadés que ce garçon-là n'en est pas à son coup d'essai, et qu'il leur a donné un faux nom. On le mesure. M. Bertillon va à ses caissiers et cherche. Ce n'est pas long, ce n'est pas douteux. Notre prisonnier est couvert de signes particuliers, un point bleu par-ci, une cicatrice par-là, qui s'ajoutent aux mensurations, pour lui constituer un signalement unique. La photographie complète ce passe-port pour le tribunal.

Quand le personnage suspect voit son portrait, qu'il entend lire son véritable nom et la liste de ses condamnations antérieures, il se trouble et avoue. On le renvoie au Dépôt et on en amène un autre.

Choux et haricots.

Dans sa spirituelle chronique du journal *La France*, M. Fulbert Dumontel parle ainsi de ces deux légumes, partout si populaires :

« Juin est le triomphe culinaire de ces légumes bienfaisants et nouveaux qui rafraîchissent le corps de l'homme,

trop souvent échauffé par l'abus des chairs excitantes.

Au moment où la goutte me tourmente, où les rhumatismes agaçants se donnent le mot pour interrompre mon sommeil, j'éprouve le besoin de faire ma cour aux légumes que je vous présente du bout de la plume.

Il n'est pas de légume, après la pomme de terre, peut-être plus populaire que le chou. C'est un vrai paysan qui n'a pas les fragiles délicatesses de l'asperge, le panache coquet de la carotte, le turban des potirons, la chevelure artistement frisée des chicorées, le teint des concombres, les joues roses des radis et les fleurs charmantes que les petits pois mettent à leur boutonnier.

Le chou est un bon villageois, large, trapu, solide comme le sol qui le porte, à l'allure rustique et franche, à la grosse tête ronde émergeant de feuilles verdoyantes et plissées, arrondies en forme de collerette. On dirait une plante des tropiques. Si le chou n'avait pas été vulgarisé par la soupe et déshonoré par les lapins, il nous apparaîtrait avec son beau feuillage comme une plante d'ornement digne de nos massifs et de nos corbeilles, mais il fait si bien dans nos marmites!

Planter ses choux: ce légume est comme un symbole de détachement mondain, de calme intime, de repos domestique.

Le haricot est le roi des potagers, comme la pomme de terre est la reine des champs. On en compte de toutes les variétés et de toutes les couleurs: de blancs, de noirs, de rouges, de violettes, de ponceau, de chamois, de café-au-lait, de gris, de roses, de verts, de mouchetés, de bronzés, de marbrés, de striés, de jaspés, de bicolores; il y a le suisse, le sang-de-boeuf, le ventre-de-biche, le nain rose et le lilas.

Le haricot n'est pas seulement un de nos premiers légumes, c'est aussi une plante charmante. J'aime ses gousses vertes et fines, exquises à la maître-d'hôtel et ses grains savoureux, cortège obligatoire des gigots périgourdins que l'ail embaume.

Le haricot ramé escalade les branches comme un volubilis et sème de fleurettes mignonnes tout son voisinage.

On ne peut guère reprocher au haricot que ses prétentions musicales; mais hâtons-nous de dire que pour imposer silence à ce « piano du pauvre » et le ramener aux convenances du monde, il suffit de quelques gouttes d'huile fine. Cette précaution prise, il sera d'une digestion plus facile et il se taira. »

Le mouton. — Le mouton donne une viande succulente, estimée avec raison, convenant à tous les âges ainsi qu'à

tous les tempéraments, et dont l'abus n'est point dangereux. Un peu moins nutritive que la chair de bœuf (le bœuf contient 60 % de matières azotées, le mouton n'en renferme que 50), la chair de mouton se digère plus facilement et est plus savoureuse; la chose est connue de quiconque a mangé une belle tranche de gigot à la broche ou une fine côtelette grillée à point. Pour juger des mérites du mouton, dont la viande serait, d'après Hypocrate, supérieure à celle du bœuf, il n'est pas nécessaire d'opérer comme le gros Louis XVIII. Ce monarque, qui était un des plus beaux mangeurs de son royaume, déjeunait de six côtelettes de mouton; mais pour faire mieux cuire ces six côtelettes de Majesté, il en fallait douze autres, les unes dessus, les autres dessous, grillées à feu d'enfer. Le roi ne mangeait que les côtelettes du milieu qui avaient absorbé le jus des autres.

Les personnes qui ont une tendance à l'obésité doivent préférer la chair du mouton à celle du bœuf. On sait qu'en Angleterre il y a des boxeurs qu'on nourrit de manière à les rendre forts et agiles, et l'on a constaté sur l'un d'eux que le bœuf rôti le rendait trop gros. On substitua dès lors au rôti de bœuf le rôti de mouton et cela fit diminuer son embonpoint.

De l'eau, toujours de l'eau. —

Voilà ce que nous devons boire, si nous en croyons M. le professeur Forel, de Zurich, qui vient de donner à Genève une conférence fort remarquée sur le rôle des boissons alcooliques.

Après une énumération rapide des diverses sociétés d'abstinence, le conférencier montre les boissons alcooliques se développant au cours des siècles, envahissant insidieusement le monde et, particulièrement, le monde civilisé. Il cite, en exemple, les 4000 médecins réunis à Berlin pour le congrès international, ayant bu 15,382 bouteilles de vin, 22 hectolitres de bière et 300 bouteilles de cognac. Les suites... pour plusieurs de ces graves disciples d'Esculape, sont inénarrables... elles nous montrent qu'à l'âge mûr on subit les conséquences d'une jeunesse universitaire intempérante.

M. Forel démontre que les boissons alcooliques ne sont ni reconstituantes, ni réconfortantes. Il a reconnu que les enfants, buveurs d'eau pure, fournissaient une plus grande somme de travail et étaient mieux portants que les enfants buvant du vin.

Citons aussi, dit M. Forel, les compagnies d'assurance sur la vie, qui accordent aux abstinents un rabais de 8 à 10 pour cent sur les gens buvant modérément.

D'après des statistiques, il est démontré qu'avec les abstinents les compa-